



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL N° 19
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE ST-BARTHÉLEMY

Séance du lundi 15 décembre 2025 à 19h30

Présidence : Madame Nathalie Fragnière

Préavis municipal n° 12/2025 relatif à une demande de dépassements de budget de fonctionnement pour l'exercice 2025

Le Conseil communal de St-Barthélemy

- Vu le préavis municipal n° 12/2025
 - Ouï le rapport de la commission de gestion et des finances
 - Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide :

- D'accorder à la Municipalité les dépassements de budget de fonctionnement pour l'exercice 2025, déjà engagés, tels que présentés dans le préavis, pour un montant total de CHF 112'000.00 et représentant une augmentation de l'excédent de charges de CHF 46'500.00.

Ainsi délibéré en séance du 15 décembre 2025.

Au nom du Conseil communal

The image shows the signature of Nathalie Fragnière on the left and the signature of Carole Bugnon on the right. Between them is an official circular stamp of the 'Conseil Communal' of St. Barthélemy. The stamp features the text 'Conseil Communal' at the top and bottom, 'LIBERTE ET PATRIE' in the center, and 'St. BARTHÉLEMY' at the bottom. A small five-pointed star is on each side of the central shield.